



FICHE TECHNIQUE COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES

Projet réalisé

Fiches Technique :

D-1

Date d'ouverture :

Mars 2001

Date de mise à jour :

Mars 2002

Enjeux :

<input type="checkbox"/>	Préservation et mise en valeur de la biodiversité
<input type="checkbox"/>	Élaboration d'un code d'éthique
<input type="checkbox"/>	Amélioration de l'accessibilité au fleuve
<input checked="" type="checkbox"/>	Retour à la baignade
<input type="checkbox"/>	Autres

Nom du projet :

Retour à la baignade à la plage du parc de l'île Saint-Quentin

Promoteur :

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

Localisation :

Parc de l'île Saint-Quentin

Problématique :

L'île Saint-Quentin, située à la confluence du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Maurice, est un espace unique au cœur d'un milieu urbanisé. Depuis les années 1950, l'île est devenue un parc d'envergure régionale voué à la récréation et au plein air.

Le parc de l'île Saint-Quentin possède une plage naturelle d'une longueur de 1.5 km, la seule de la région, donnant un accès public au fleuve et à la rivière Saint-Maurice. Cette plage fortement fréquentée dans les années 1960, pouvait accueillir plus de 5000 personnes, certaines journées de fin de semaine.

En 1970, l'eau y a été déclarée impropre à la baignade et cette activité y a donc été interdite depuis ce temps. L'île a, par la suite, été délaissée et est devenue un lieu négligé. Au début des années 1980, l'île est revenue un lieu de récréation et ce, grâce aux interventions de la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin. Aujourd'hui, le parc de l'île Saint-Quentin accueille annuellement plus de 150 000 visiteurs composés majoritairement d'une clientèle familiale.

Le retour à la baignade à la plage de l'île Saint-Quentin est attendu par la population régionale depuis plus de 30 ans, soit depuis son arrêt au début des années 1970. Malgré les interdictions de baignade et l'absence d'équipement assurant leur sécurité, on retrouve certaines journées d'été, une centaine de personnes sur la plage qui prennent un bain de soleil.

Les efforts déployés pour améliorer la qualité de l'eau commencent à porter fruit. Les analyses de la qualité de l'eau effectuées quotidiennement durant l'été 2000 ont démontré une nette amélioration. Face à une telle amélioration, la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin souhaite maintenant revitaliser sa plage.

Solutions :

- Réaménagement du secteur de la plage afin de pouvoir accueillir les baigneurs de façon sécuritaire;
- Balisage d'une zone de baignade et d'une zone de restriction à la navigation de plaisance;
- Nettoyage de la zone de baignade et de la plage;
- Construction et installation de postes de surveillance;
- Suivi régulier de la qualité de l'eau.

Avantages :

- Amélioration de l'accessibilité publique au fleuve, une des priorités identifiées lors de la consultation publique du Comité ZIP Les Deux Rives;
- Retour à la baignade, une des priorités identifiées lors de la consultation publique du Comité ZIP Les Deux Rives (annexe2 – atelier3);
- Mise en valeur de cette plage naturelle.

Faisabilités :

- Obtention de l'autorisation pour l'implantation de la zone de restriction à la navigation du Ministère des Affaires Municipales et de la Métropole;
- Obtention de l'autorisation pour l'implantation de la zone de baignade de la Garde Côtière.

Partenaires visés :

- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin;
- Ville de Trois-Rivières;
- Programme d'interactions communautaires de Saint-Laurent Vision 2000;
- Comité ZIP Les Deux Rives.

Coûts :

Les coûts de réalisation de ce projet sont de 95 122\$, incluant tous les frais d'immobilisations et les frais d'opération de la première année.

Échéancier :

- La réalisation de ce projet est prévue pour mai et juin 2001;
- L'ouverture de la plage est prévue pour les environs du 24 juin 2001.

Indicateurs d'atteinte de l'objectif :

- Réaménagement de la plage;
- Augmentation de l'achalandage du parc : 20 000 visiteurs de plus;
- Retour à la baignade à la plage de l'île Saint-Quentin.

Références :

Projet déposé par la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin.

Notes supplémentaire :

Ce projet fut réalisé selon l'échéancier prévu par la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin.

Cependant, les analyses de la qualité de l'eau effectuées quotidiennement durant l'été 2001 ont empêché la baignade durant certaines journées de l'été. Des études sont présentement en cours pour expliquer ce changement soudain dans la cote de l'eau.

La réouverture complète de la plage est prévue pour l'été 2002.